



**ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS ET
BOUILLEURS DE CRU DU HAUT-SUNDGAU**

Siège : 75 rue Principale 68220 Michelbach-Le-Haut
Tribunal d'Instance d'Altkirch - Vol. XII Folio 574
Compte bancaire : Crédit Mutuel Hirsingue
FR 76 / 1027 8031 3000 0209 9710 175
<https://arbo-haut-sundgau.com/>

Michelbach le Haut, le 24 février 2025

INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

Cher membre

Nous vous invitons cordialement à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui aura lieu le :

VENDREDI 21 MARS 2025 à 20h00 à MUESPACH

- Salle Communale derrière l'école -

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le président, M. Philippe SCHREIBER
2. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 15 mars 2024
3. Rapport d'activité de 2024/2025 depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire
4. Rapport financier de l'exercice 2024 par le Trésorier : M. Bernard VOGELSGSANG
5. Décharge des réviseurs aux comptes 2024 et nomination d'un nouveau réviseur pour l'exercice 2025/26
6. Renouvellement du 1/3 sortant du Comité Directeur. Membres sortants et rééligibles : BRAND André, DAVID Béatrice, HELL Raymond, SENDELIN Antoine, VOGELSGSANG Bernard.
7. Plan d'action pour l'année 2025
8. Points divers : sortie annuelle 18 mai 2025
9. Présentation par M. Philippe SCHREIBER et M. Bernard VOGELSGSANG, historique de l'association depuis sa création en 1980.
10. Verre de l'amitié

NOTA : Les éventuelles candidatures à l'accession au Comité Directeur doivent être déposées 5 jours avant l'Assemblée Générale chez le secrétaire (voir page 3). Nous insistons sur l'importance de la participation de chacun de nos membres à cette soirée, soyez nombreux svp. Merci !

BULLETIN DE VOTE / PROCURATION : Au cas où vous ne pourriez pas assister à l'AGO, veuillez-vous servir du bulletin de vote ci-joint que vous adresserez au secrétaire (voir page 2).

IMPORTANT : Tout membre n'étant pas à jour de cotisation n'a pas le droit de vote à l'Assemblée Générale. Dans ce cas, veuillez bien régler votre cotisation 2025 de 30 € avec « Fruits et Abeilles », de 20 € sans abonnement au trésorier M. Bernard VOGELSGSANG, 4 rue des Mélèzes 68560 Hirsingue avant le 30 novembre de l'année précédente.

LA COTISATION 2026 : Afin de régler dans les délais la fédération et l'abonnement au bulletin fruits et abeilles, la cotisation 2026 pourra être réglée lors de notre exposition fruitière le 28 septembre 2025, lors de notre réunion d'information le 17 octobre 2025 ou par courrier jusqu'au 30 novembre 2025 (dernier délai, il n'y aura de ce fait plus de courrier de relance). Nous devons payer la fédération début décembre de l'année et l'association ne touche que 6€ sur une cotisation de 30€. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Comptant beaucoup sur votre présence à notre Assemblée Générale Ordinaire le 21 mars prochain et en tout cas sur votre participation au vote, recevez, cher membre, nos salutations distinguées.

Le Président
Philippe SCHREIBER

Le Secrétaire
Roland Rueher